

Communiqué de presse

→ Lundi 17 juin 2013

A Bruxelles, la Bretagne défend la pêche de grands fonds

La Commission européenne a proposé l'an dernier un projet de nouveau règlement concernant la pêche de poissons de grands fonds qui interdirait le chalut pour ces espèces, ce qui reviendrait à signer l'arrêt de mort de cette activité. Les élus bretons ont fait entendre, aujourd'hui à Bruxelles, la voix des territoires maritimes à l'occasion d'une audition au Parlement européen.

La pêche de grands fonds est aujourd'hui **une pêche durable**, quoi qu'en pensent certaines ONG qui en ont fait l'étendard de leur combat contre la pêche. Les **avis scientifiques internationaux** montrent que les effectifs des principales espèces ciblées ne sont plus menacés et que certains sont même en augmentation (sabre noir, lingue bleue...). Cette pêche est aujourd'hui **une des plus encadrées et contrôlées au monde** : chaque bateau doit être titulaire d'une licence spéciale, est suivi individuellement par satellite, embarque des observateurs, limite son activité aux fonds sédimentaires afin de préserver les coraux, et ne peut débarquer que dans quelques ports identifiés.

Ne nous y trompons pas, cette interdiction n'est qu'une première étape. Si la pêche de grands fonds semble ne concerner directement que quelques ports en Europe (en Bretagne, **Lorient** mais aussi **Concarneau** et **Le Guilvinec**), ce qui en fait une cible facile, elle concerne en réalité la plupart des chalutiers en Europe qui peuvent ramener parfois plus de 10 % d'espèces de grands fonds. C'est donc **la pêche chalutière dans son ensemble qui est visée**, ce qui risque de provoquer la disparition de toute activité de pêche créatrice d'emplois. Nous serions alors condamnés, en Europe, à consommer du poisson importé, pêché dans des conditions que nous ne maîtriserions pas.

C'est pourquoi les élus bretons, accompagnés de leurs collègues galiciens, sont venus aujourd'hui à Bruxelles pour **faire entendre la voix des territoires maritimes qui dépendent de la pêche**. A l'occasion d'une audition au Parlement européen, ils ont exhorté les députés européens à écouter les territoires et à faire fi des fantasmes. Les professionnels ont déjà fait des efforts pour que cette pêche soit durable, ils sont prêts à en faire encore davantage, en coexpertise avec les scientifiques, pour peu qu'on ne les condamne pas demain à l'inactivité.

La Bretagne est déterminée à se battre pour **préserver un avenir à la pêche hauturière**. Cela fait partie de son histoire et de sa culture maritime. Elle le fera en privilégiant toujours **l'exploitation durable de la ressource et la préservation de la biodiversité**, condition *sine qua non* de la pérennité de cette activité.

Pierrick Massiot, Président de la Région Bretagne

Isabelle Thomas, Députée européenne

Odette Herviaux, Sénatrice du Morbihan

Gwendal Rouillard, Député du Morbihan

Norbert Métairie, Maire de Lorient, Président de Lorient Agglomération